

BAL FOLK à SACIERGES ST MARTIN



Samedi 22 Mars , la salle des fête résonnait au son de la cornemuse et de la vielle . Un public averti était là qui entraîna un public novice dans la ronde . Danse en farandole , en ligne , en couple ou à quatre , les styles et les figures ne manquaient pas . Et l'entrain , de 7 à 77 ans , dura fort tard ...

Furent particulièrement appréciées ,les valse (lentes de préférence !!),qu'elles soient berrichonnes,



écossaise , des roses ou à Bonal. La brise pied ou la casse faines ne nous a pas rebutés et l'on repartait pour une mazurka (à Barnabé) bourrée (d'Oulches ou des dindes) ou encore un branle du Poitou ou de Villegouin) !

Souignons , outre l'ambiance conviviale et bon enfant, une déco florale exécutée de main de maître (bravo à Marcelle et Roselyne) . Gageons que cette manifestation de ce genre soit la 1ère d'une longue liste au sein du

COMITE DES FÊTES V.AUPETIT



CARNAVAL



26 Février , d'étonnantes silhouettes s'étaient donné R D V à Sacierges . C'était mardi gras

Toutes ces personnes venues d'un autre temps , d'autres régions du monde , défilèrent à grand renfort de sifflets ,corne etc..... A chaque maison un petit compliment était dit par un enfant et tout le monde entonnait un refrain bien connu !

Une grande farandole se forma autour du bonhomme carnaval sur son bûcher .

Quand il ne fut plus que cendre tout le monde se retrouva autour des délicieux bûgnons , pet de nonnes , beignets et crêpes .

Avant de repartir , chaque enfant était encombré de friandises et gâteaux récoltés au cours de l'après midi .

Un grand merci à tous !

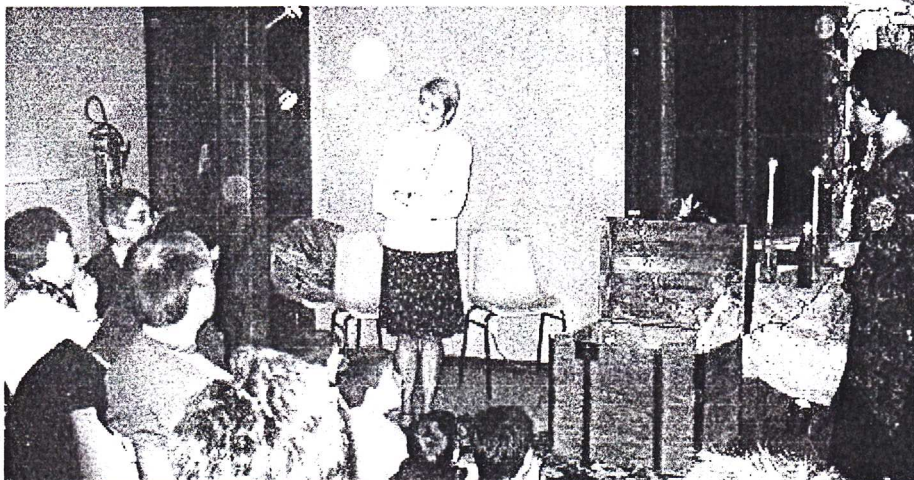
« Au bal , au bal masqué ohé , ohé »



Soirée contes à Sacierges ST Martin



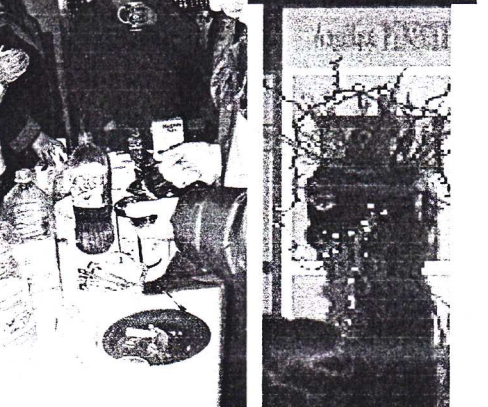
Tout débute à 20 H .Sous un halo de lumière , les invités prennent place , monsieur le conseiller général G MAYAUD accompagné de Mr le Maire T BERNARD ,se joignent aux 40 personnes déjà présentes . Le charme des contes, japonais , amérindiens ,indiens , enveloppe petit à petit l'assistance .La conteuse, Angélique PENNETIER mime , joue , enchaînant histoires pour enfants et adultes .



La bibliothèque de Sacierges remercie les personnes qui se sont déplacées montrant ainsi leur intérêt aux animations de leur village.

Elle remercie particulièrement Mr MAYAUD et Mr BERNARD ainsi que les membres du conseil municipal qui ont répondu à son invitation: Mme FONTE, Mr AUTHIAT, Mr BARITAUD, Mr AXISA.

La soirée s'est terminée de façon très sympathique autour d'un verre accompagné de pâtisseries maison. Merci également à Mmes Mauduit, Moltini , Lancérotto, Demousseau, Axisa pour leur participation active au bon déroulement de cette soirée.



Réunion du 28.03.2003

- Le Compte Administratif 2002

Sous la présidence de Monsieur AUTHIAT Guy, il a été présenté le détail du compte administratif. Les résultats ont été comparés avec ceux du compte de gestion établi par le Receveur à la trésorerie. Le vote du C.A. et du compte de gestion est adopté à l'unanimité pour :

- un excédent de 106 890, 65 € en fonctionnement,
- un déficit de 67042 € en investissement

- Le budget du CCAS 2003 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 508 €

- Le budget primitif 2003 qui s'équilibre :

- en recettes et en dépenses de fonctionnement à 431 446 €
- en investissement recettes et dépenses à 427 525€

- Investissements. Travaux de voirie

Au Peu de Sacierges : pose de bordures, fourniture et pose d'avaloir.

A la Minière : terrassement et pose de bordures, pose de caniveaux

Le Bourg : pose de bordures.

Voie : couche de roulement La Lande Le Peu

Acquisition d'un photocopieur

Construction maison du Bourg + bar (chez Sonia)

Le vote du C.A. assainissement 2002 et budget annexe 2003

La séance est reportée au jeudi 03.04.2003

Station épuration de Chéniers

Monsieur Le Maire, informe le Conseil Municipal de l'intervention de l'EDF sur l'alimentation en électricité à la station et de la plantation prochaine de roseaux .

Enquête publique : RD 54

Ouverture de l'enquête du 12 au 26 mai inclus, concernant la suppression du plan d'alignement pour la RD 54.

Location café Sonia

La convention d'occupation précaire pour 23 mois à partir du 01.02.2003 n'a pu se faire, Monsieur Le Maire propose de faire un bail commercial, rédigé par notaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord.

Carte Communale

Compte tenu de l'expiration du GARNU de la commune, Monsieur Le Maire, propose son remplacement par une carte communale et en expose les grands principes des zones qui seront à définir.

Une prochaine réunion avec les conseillers sera prévue.

Le lavoir de Sacierges

Monsieur Le Maire donne Lecture du courrier de Madame JOLIVET de Chéniers qui informe le Conseil Municipal, de sa mise à disposition de pierres plates, pouvant convenir à la finition du lavoir.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, remercie Madame JOLIVET.

COMMISSION D'ENVIRONNEMENT

Cette commission repose sur l'investissement des élus et des habitants bénévoles.
Sur la sensibilisation des habitants de la Commune à leur environnement
Il s'agit de créer ou de mettre en valeur des sites bien ciblés (plantations de végétaux, d'arbustes, créations de petits murets, de jardinets etc....)

Notre préoccupation : l'embellissement de notre Commune

Cette commission serait composée :

- de membres actifs avec :

Messieurs AXISA Guy, BERNARD Thierry, DUBRAC Xavier, Madame FONTE Catherine .

Ils devront monter les dossiers, pour présentation au Conseil Municipal, afin de les faire aboutir.

de membres consultatifs bénévoles, qui désirent collaborer par leurs conseils, leurs idées, à la préoccupation de l'embellissement de notre Commune, un cantonnier (si possible).

Tous les habitants de la commune, qui auront des idées d'embellissement, pourront confier leur projet à la commission, ils deviendront parrain de leur projet (si, retenu et faisable)

Ils suivront le cours des travaux en tant que consultant tout au long de la réalisation du projet.

La commission aura la possibilité d'ajouter ou de soustraire les membres consultatifs si elle le souhaite.

Pour faciliter la tâche de la COMMISSION, l'aide de bénévoles pour les plantations et l'entretien des massifs serait d'une réelle dynamique.

Fleurir et embellir notre village ne sera pas facile, car les moyens financiers et humains seront limités, mais nous souhaitons mobiliser un maximum de personnes.

Afin d'encourager les résidents à fleurir leur maison, la commission pense organiser un éventuel concours de fleurissement personnel, ouvert à tous, avec une remise de prix.

Le fleurissement est un facteur positif pour l'installation de nouveaux résidents, il bénéficie d'une satisfaction générale de la part de la population et valorise l'image de la Commune.